

Transmis au Prefet  
le soir et l'original du  
rapport, a titre d'information  
- 4.6.43 -

Roanne, le 4 Juin 1943.

Le Commissaire de Police, Chef de la S.P.J.

à Monsieur le COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE,  
Chef du Service Régional de la Police de Sûreté  
à L Y O N .

O B J E T : A/s meurtre d'un officier allemand, à Roanne, ce jour 4 Juin 1943, entre 4 et 5 heures du matin, lors de l'arrestation de terroristes français.

REFERENCE : Initiative.

J'ai l'honneur de vous rendre compte ci-après de l'enquête immédiatement effectuée au sujet de l'affaire dont l'objet est mentionné.

Ce matin, entre 4 et 5 heures, un policier allemand et deux officiers allemands, dont l'un, lieutenant, était<sup>le</sup> chef de la Police de Chalon-sur-Saône, accompagnés d'une patrouille de militaires, se sont présentés 3, rue de l'Agriculture à Roanne, au domicile de Mme Vve BROSSETTE née SOHANIN Marie, âgée de 72 ans, propriétaire de deux chambres garnies.

Le policier allemand en civil a demandé à parler à l'un des locataires, un nommé VUILLEMIN Victor. Mme Vve BROSSETTE a indiqué la chambre de ce locataire contigue à celle qui était occupée par un nommé CRIVELLI Roger. C'est dans cette dernière pièce que le policier accompagné du lieutenant Chef de la Police de Chalon-sur-Saône, a pénétré en premier lieu. Immédiatement CRIVELLI, qui était couché, a sorti deux pistolets automatiques de dessous les couvertures et a fait feu sur les arrivants. Le lieutenant Allemand a été tué sur le coup. Le Policier Allemand a riposté aussitôt et CRIVELLI a été atteint de quatre balles dans la tête. A ce moment, VUILLEMIN qui était sorti de sa chambre et avait descendu les escaliers a commencé à faire feu sur le policier allemand. Celui-ci a riposté à nouveau tout en descendant. VUILLEMIN a été blessé d'une balle vraisemblablement à l'abdomen.

Pendant que le policier allemand sortait pour appeler la patrouille, VUILLEMIN a réussi à s'enfuir par les jardins. Quant à CRIVELLI il avait descendu les escaliers et il s'était abattu à son arrivée.

Les soldats de la patrouille allemande, qui avaient cerné la maison, ont lancé deux grenades à l'intérieur de celle-ci, causant des dégâts.

Au cours d'une perquisition effectuée dans les chambres des nommés VUILLEMIN et CRIVELLI, les Allemands ont découvert une quinzaine de bombes dites "électriques" d'origine anglaise. Ils les ont saisies eux-mêmes.

Le policier allemand en civil a également découvert quatre cartes d'identité comportant la même photographie, mais des états-civils différents,

.../...

soit :

1° - Carte d'identité n° 4.251, délivrée le 2 Mars 1943 par le Commissaire de Police de MAUTAUBAN, au nom de VERMOREL Michel André, né le 7 Janvier 1911, à MAUTAUBAN -Tarn et Garonne- de Jean et de CADOT Marthe, se disant cultivateur et domicilié 28, rue de la République à MAUTAUBAN.

2° - Carte d'identité n° 4.149 délivrée le 17 Février 1943, par le Commissaire de Police de TOURS au nom de MICHEL Roger Jean, né le 26 Décembre 1915 à TUNIS, de nationalité française, se disant comptable et domicilié 68, rue de la Gare à TOURS.

3° - Carte d'identité n° 3.241 délivrée le 25 Janvier 1943 par le Commissaire de Police de MENDE au nom de FAUVEL Antoine, né le 2 Avril 1918, à METZ de Henri et de FRANCK Anne-Marie, se disant cultivateur et domicilié 28, rue de la République à MENDE.

4° - Carte d'identité n° 4.149 délivrée le 12 Février 1943 par le Commissaire de Police d'ORANGE, au nom de LEGRAIN Roger Edouard, né le 7 Janvier 1920 à FLERS (Orne) de Edmond, Marcel et de DURAND Germaine, se disant mécanicien et domicilié 7, rue de la Motte à FLERS (ORNE).

La photographie collée sur ces cartes d'identité a été présentée à Mme Vve BROSSETTE<sup>xxx</sup> aux fins de recueillir quelques renseignements auprès du Policier Allemand se trouvant toujours sur les lieux, l'individu dont la photographie figurait sur les cartes d'identité saisies et qui sont fausses, a été appréhendé par deux gardiens de la Paix français de faction devant la maison, à 11 heures, au moment où il passait devant celle-ci.

Cet individu était détenteur d'une carte d'identité également fausse au nom de LEGRAIN et qui portait une fausse signature de M. NICOT André, Commissaire de Police du 1er arrondissement de ROANNE et de faux cachets du Commissaire de Police du 2ème Arrondissement de cette ville.

Interpellé sur sa véritable identité, il a refusé de la dévoiler, se contentant de dire qu'il s'était procuré des fausses cartes saisies à LYON, et ce, parce qu'il était travailleur défaillant de la "relève".

Il a été arrêté par le Policier Allemand qui l'a emmené à la Kommandantur locale pour y être interrogé.

Le corps du nommé CRIVELLI a été transporté par les Allemands eux-mêmes à la Caserne COMBES, à ROANNE, qu'ils occupent.

Le policier Allemand a déclaré qu'il était venu à ROANNE pour procéder à l'arrestation de VUILLEMIN sous l'inculpation de sabotage. Il aurait été dénoncé par un autre individu arrêté récemment par la Police Allemande à Chalon-sur-Saône.

Ci-après l'état civil de VUILLEMIN et de CRIVELLI, tel qu'il a été relevé sur le registre de logeur de la dame Vve BROSSETTE.

1° - VUILLEMIN Victor, comptable, né le 2 Octobre 1897 à RANCHET (Jura) de Jules Emile et de feu PRENEL Marie Rosalie - Divorcé de GINET Madeleine. Entré chez Mme Vve BROSSETTE le 9 Novembre 1942. Il était employé au Centre Sanitaire de MABLY (Loire).

Signalement : Taille : 1m, 65 - visage rond et rasé - yeux bleus - cheveux blonds très flous - fracture jambe droite, très légère claudication souvent tête nue - forte corpulence.

3° - <sup>Saône</sup> CRIVELLI Roger, Robert, maçon né le 25 Novembre 1918, à LAVONCOURT  
~~-haute-Savoie-~~ se disant domicilié habituellement, 39, rue d'Anse à VILLEFRANCHE-sur-  
SAONE. Entré chez Mme BROSETTE le 4 Juin 1942. Il travaillait aux Usines FRANCE-RAYONNE  
à ROANNE.

Ces individus étaient complètement inconnus de nos Services au point  
de vue politique.

Tels sont les résultats de mes premières investigations. Je ne manque-  
rai cependant pas de vous informer immédiatement de tout fait nouveau pouvant parvenir  
à ma connaissance.

Les autorités Allemandes ont manifesté le désir de continuer eux-mêmes  
l'enquête.

Le Commissaire de Police  
Chef de la Section Judiciaire,

signé : ROUGLAN.

xxx  
laquelle a reconnu formellement un jeune homme qu'elle avait omis d'inscrire sur  
son registre de garnis, qui venait fréquemment rendre visite au nommé VUILLEMIN ET  
CRIVELLI et couchait quelquefois chez elle.

Ce jour, à dix heures, mettait rendu chez Mme Vve BROSETTE .....